

La Ville est à la recherche d'un·e

Conseiller·ère en urbanisme

Poste permanent | Classe 10

Sommaire du poste

Relevant du chef de division, division urbanisme, le titulaire étudie les demandes d'urbanisme et formule ses recommandations au comité consultatif d'urbanisme (CCU) et au Conseil municipal.

Il accompagne les promoteurs et les professionnels dans les différentes étapes du processus de dépôt, d'analyse et de mise en œuvre d'un projet particulier à caractère discrétionnaire (dérogation mineure, PPCMOI, usage conditionnel, PIIA, etc.) et dans le cadre des ententes sur des travaux municipaux.

Il met en œuvre des décisions en matière d'aménagement en développant des outils d'urbanisme complets et innovants. Il assure la gestion des projets de consultation publique et de participation citoyenne des activités de son champ d'expertise.

Notre offre :

- Faire partie d'une équipe multidisciplinaire et dynamique;
- Un horaire de travail personnalisé de 36 heures par semaine réparti sur 4,5 jours – nous avons congé les vendredis après-midi!
- Le télétravail (en mode hybride) jusqu'à 50% du temps;
- Un salaire horaire entre 39,83 \$ à 44,81 \$ selon ton expérience;
- Des conditions de travail intéressantes : assurances collectives, régime de retraite à prestation déterminée, banque de congés maladie génèreuse, télémédecine, et plus encore!

Exigences et qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle (BAC) en urbanisme ou en architecture avec un minimum de trois ans d'expérience relié à la fonction ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Connaître les lois et les règlements relatifs à son domaine d'activité ainsi que la jurisprudence légale associée;
- Avoir une connaissance des logiciels requis à l'exercice du travail;
- Être habile à rédiger et à communiquer;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (un atout);
- Avoir une connaissance de la langue anglaise (un atout);
- Réussir le test de mises en situation avec une note de passage de 70 %.

Connaissances et profil requis

- Faire preuve de leadership, d'un sens des responsabilités et d'initiative;
- Être autonome, organisé et en mesure de gérer divers dossiers simultanément;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse;
- Posséder un intérêt pour les enjeux de développement durable en aménagement.